

GUIDE DU PARENT

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2025

LES CROQUIGNOLES, UN ÉTÉ 2025 À PARTAGER



Saint-
Antonin

SERVICE DES
LOISIRS
Saint-Antonin

TABLE DES MATIERES

Les croquignoles, un été 2025 à partager	1
Description du camp de jour	3
SERVICE RÉGULIER	3
Service extra optionnel	3
Durée	3
Arrivées et départs	3
Inscription.....	4
Nombre de places.....	4
Tarifs 2025.....	4
Comment faire l'inscription	4
Date des inscriptions	4
Mode de paiements	5
Liste d'attente	5
Politiques	5
De remboursement.....	5
Demande d'accompagnement spécialisé	5
Préparation de votre enfant	6
Bicyclette	6
Matériels toujours disponibles dans le sac de votre enfant	6
Diner et collations.....	6
Objets interdits	6
Code de vie obligatoire.....	6
Responsabilités de l'enfant	6
Comportements interdits	6
Mesures disciplinaires possibles	7
Responsabilités du parent	7
Santé et sécurité	7
Gestion des objets perdus	8
Photographies.....	8
Coordonnées et contacts.....	8

DESCRIPTION DU CAMP DE JOUR

MISSION ET OBJECTIFS

- Offrir un environnement sain et sécuritaire, dans le respect et le plaisir
- Être un lieu d'apprentissage stimulant et divertissant, en priorisant les jeux extérieurs
- Faire découvrir des activités sportives, artistiques, scientifiques et socio-éducatives
- Faciliter la socialisation par les interactions en groupe et les jeux collaboratifs

PUBLIC CIBLE

Enfants **résidents de Saint-Antonin SEULEMENT**, âgés entre 5 et 10 ans, en date du 22 juin 2025.

LIEUX

Centre sportif et Centre communautaire Michel-Desrosiers

LES LIEUX SONT ASSIGNÉS AUX JEUNES EN FONCTION DES GROUPES. ILS NE SONT PAS CHOISIS PAR LES PARENTS. Les enfants d'une même famille seront dans le même centre, à moins de situation particulière.

SERVICE RÉGULIER

DE 9H00 À 12H00 ET DE 13H00 À 16H00

Animation d'activités

Programmation sur les saines habitudes de vie

Accueil d'invités spéciaux hebdomadaire

Surveillance des enfants

Accès à du matériel récréatif

SERVICE EXTRA OPTIONNEL

SERVICE DE GARDE EN DEHORS DU SERVICE RÉGULIER : 7H30 À 9H00, 12H00 À 13H00 ET 16H00 À 17H30

Cette option inclut l'horaire complet pour les 7 semaines de camp, peu importe le besoin.

Surveillance des enfants

Accès à du matériel récréatif

Animation de courte durée

DURÉE

7 SEMAINES DE CAMP

Du lundi au vendredi, du 23 juin au 7 aout 2025 inclusivement.

La dernière semaine se termine exceptionnellement le jeudi 7 aout 2025.

Le service est ouvert et accessible à l'horaire habituel le 24 juin et le 1 juillet.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

ARRIVÉES

Les présences sont prises à 9h, 13h et 16h.

Veuillez avertir le personnel animateur si votre enfant arrive en dehors des heures prévues.

DÉPARTS

Pour assurer une sécurité, l'heure de départ est inscrite sur la feuille de présence. **Vous devez avertir l'animateur ou le moniteur de votre enfant.**

Les enfants peuvent quitter seulement avec une personne autorisée au dossier. Advenant un **changement permanent**, veuillez aviser la coordonnatrice aux loisirs à l'avance au 418-862-1056 poste 217 ou à loisirs@st-antonin.ca. Pour une exception temporaire, vous pouvez avertir l'animateur ou le moniteur responsable ou fournir une autorisation écrite.

Pour les départs à pied ou à vélo, l'autorisation se fait lors de l'inscription en ligne.

Pour les retards en dehors des heures requises, notre politique de retard s'applique. Des frais supplémentaires vous seront facturés.

INSCRIPTION

NOMBRE DE PLACES

Le nombre de places est limité en fonction de nos ressources humaines et du nombre d'enfants par groupe, afin de respecter le ratio d'animateur recommandé par l'[Association des camps du Québec](#).

Ainsi, nous ne pouvons pas garantir une place à toutes les personnes qui souhaitent s'inscrire.

Les familles des enfants sur la liste d'attente seront contactées la semaine suivante pour leur signifier l'état de leur place et de la situation. Nous faisons de notre mieux pour ajuster nos groupes en fonction des inscriptions. Toutefois, vous devez laisser le temps à l'équipe des loisirs de valider les options.

TARIFS 2025

L'INSCRIPTION AU CAMP INCLUT LES 7 SEMAINES. NOUS N'OFFRONS PAS LE SERVICE À LA SEMAINE.

CAMP DE JOUR RÉGULIER

350\$ par enfant pour les 7 semaines.

SERVICE EXTRA (OPTIONNEL)

180\$ additionnel au tarif régulier, par enfant pour les 7 semaines.

COMMENT FAIRE L'INSCRIPTION

Via la plateforme d'inscription et de paiements **Qidigo SEULEMENT**. Vous pouvez également y accéder par le site web de la ville, section Culture| Loisirs, onglet Activités Qidigo.

<http://ville.saint-antonin.qc.ca/>

Vous devez, **préalablement, créer un compte et y avoir ajouté les membres** de votre famille.

Si votre compte est déjà existant, veuillez **valider vos coordonnées** SVP.

Le formulaire obligatoire de santé devra être rempli pour chaque enfant avant le paiement. Nous vous conseillons **d'avoir en main les coordonnées des 2 contacts d'urgence pour le formulaire**.

Si vous avez un **état de compte en souffrance**, assurez-vous de l'acquitter **AVANT** le jour de l'inscription.

DATE DES INSCRIPTIONS

Le mercredi 14 mai 2025, dès 18h00.

L'offre des camps de jour apparaitra sur Qidigo seulement à partir de ce moment. Soyez à l'heure!

PENDANT L'INSCRIPTION D'UN OU PLUSIEURS ENFANTS

1. Connectez-vous à votre compte Qidigo et dans la section **Activités** sélectionner **camp de jour**.
2. Sélectionner l'enfant à inscrire dans le menu déroulant. L'offre en fonction de son âge apparaîtra.
3. Ajouter au panier. L'offre supplémentaire au service extra apparaîtra. Ajouter au panier s'il y a lieu.
4. Pour les autres enfants, reprendre les mêmes procédures.
5. Le formulaire obligatoire de santé devra être rempli pour chaque enfant avant le paiement. Nous vous conseillons **d'avoir en main les coordonnées des 2 contacts d'urgence pour le formulaire**.
6. Lorsque tous vos enfants sont inscrits, acquitter immédiatement vos frais dans votre panier, afin de réserver votre/vos place/s.

MODE DE PAIEMENTS

La plateforme Qidigo vous offre le paiement par **débit ou crédit**.

OPTION 2 VERSEMENTS (OPTIONNEL)

Encore cette année, vous avez le choix d'acquitter complètement les frais lors de l'inscription en un versement ou choisir l'option **2 versements**.

Le 2e versement est programmé à votre compte bancaire. Attention! Le système facture des frais sur votre carte si les fonds sont insuffisants et retente le paiement automatiquement les jours suivants, jusqu'au paiement. Le service des loisirs n'est pas responsable de cette automatisation.

1^{ER} VERSEMENT : 14 MAI 2025 LORS DE L'INSCRIPTION

2^E VERSEMENT : 23 JUIN 2025

Vous devez acquitter vos frais avant le début du camp de jour.

LISTE D'ATTENTE

Il est possible que lors de votre tentative d'inscription, les groupes soient complets. Nous vous recommandons tout de même de vous inscrire sur la liste d'attente, en cas d'annulations ou de changements de notre part. Dans ce cas, le paiement n'est pas demandé, tant que votre enfant demeure sur la liste d'attente. Nous prioriserons les premiers arrivés en fonction de l'heure sur la liste d'attente. Nous ferons des appels si des places se libèrent. Si vous choisissez finalement d'annuler votre place sur la liste d'attente, veuillez en aviser la responsable au 418-862-1056 poste 217.

POLITIQUES

DE REMBOURSEMENT

Des remboursements totaux ou au prorata peuvent être accordés lors :

- D'une annulation de l'inscription effectuée AVANT le 23 juin 2025 ou;
- Si un enfant doit quitter le camp pour des raisons de santé (avec preuve médicale qui doit être envoyée à loisirs@st-antonin.ca).

DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

Nous ne pouvons pas garantir votre inscription si votre formulaire n'a pas été envoyé à l'avance ou si nous ne trouvons pas d'accompagnateur spécialisé relié à votre demande.

Pour connaître les modalités, la clientèle cible et les informations reliées aux demandes d'accompagnement spécialisé, adressez-vous à la responsable Maude Boucher par courriel à loisirs@st-antonin.ca ou demander votre copie papier au bureau municipal.

PRÉPARATION DE VOTRE ENFANT

BICYCLETTE

Nous recommandons de verrouiller la bicyclette avec un cadenas.

MATÉRIELS TOUJOURS DISPONIBLES DANS LE SAC DE VOTRE ENFANT

- Vêtements de rechange en cas de petits accidents ou vêtements trempés
- Bouteille d'eau identifiée
- Maillot de bain et serviette
- Chasse-moustique
- Crème solaire

Nous avons de la crème solaire pour les oubliers.

VEUILLER IDENTIFIER LE MATÉRIEL DE VOTRE ENFANT.

DINER ET COLLATIONS

Deux collations (AM et PM)

Diner froid ou dans un thermos pour ceux au service extra le midi.

LES ALIMENTS AVEC TRACES D'ARACHIDES ET DE NOIX SONT INTERDITS, AFIN DE PRÉVENIR LES RÉACTIONS ALLERGIQUES.

OBJETS INTERDITS

Aucun jouet personnel, appareil électronique ou de l'argent n'est toléré sur le camp. Il est possible que nous confisquions les objets pour les remettre directement en mains propres aux parents à la fin de la journée. **Garder vos objets de valeur à la maison. Nous ne sommes pas responsables des vols.**

CODE DE VIE OBLIGATOIRE

L'objectif du code de vie est de garder un lieu sécuritaire, respectueux et agréable pour tous.

RESPONSABILITÉS DE L'ENFANT

1. Respecter les consignes, l'environnement, les limites du terrain, le matériel et les autres.
2. Rester en groupe et demander la permission avant de se déplacer.
3. Collaborer avec le groupe et ses animateurs.
4. Participer aux activités.

COMPORTEMENTS INTERDITS

Voici des exemples de comportements inacceptables de la part de votre enfant qui pourraient mener à des **mesures disciplinaires, une suspension ou une expulsion**.

- Violence physique (coups, bousculades, lancer des objets, etc.)
- Violence verbale (insultes, moqueries, etc.)
- Taxer ou contribuer à de l'intimidation envers quelqu'un
- Comportements répétitifs (ex: opposition) obligeant le groupe à arrêter ses activités, flâner
- Vandalisme intentionnel
- Cracher sur quelqu'un

MESURES DISCIPLINAIRES POSSIBLES

Votre enfant peut recevoir un avertissement verbal, un retrait pour se calmer ou la perte d'un privilège. Vous en serez informé immédiatement ou en soirée, selon le geste, **afin de collaborer à une solution viable**. La mesure choisie dépend de la gravité du geste ou de sa fréquence. Aucun remboursement en cas de suspension ou d'expulsion.

RESPONSABILITÉS DU PARENT

1. Assurez-vous que votre enfant saisit le code de vie et les comportements interdits.
2. Collaborer avec le personnel de façon courtoise et respectueuse en tout temps.
3. Répondre le plus rapidement possible aux appels durant le camp de jour. **Le personnel ne communique pas avec vous sans raison valable.**
4. Remplir le formulaire de santé et aviser au fur et à mesure s'il y a des changements.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue vestimentaire adéquate permet d'assurer une sécurité durant les activités au camp de jour et éviter les accidents.

Au camp, on bouge!

- Toujours un **chapeau** pour la protection du soleil
- Des **espadrilles ou des sandales fermées** pour courir
- Des **pantalons courts**, confortables
- **Chandail qui recouvre le ventre**
- Vêtements longs et imperméable en cas de pluie

Les robes et les jupes ne sont pas recommandées sauf si un legging est porté. **Les bijoux, les « gougounes » et les accessoires** peuvent être dangereux et causer des accidents.

CONDITIONS MÉDICALES ET SOINS D'HYGIÈNES

Qu'il s'agit de conditions médicales exceptionnelles, chroniques, permanentes ou des soins d'hygiène non acquis demandant un accompagnement;

1. Ils doivent être déclarés et signalés au formulaire de santé au camp sur place
2. Si un changement se produit au cours de l'été, veuillez en informer la responsable des camps de jour le plus rapidement possible au 418-862-1056, poste 217 et le signaler au camp pour remplir le formulaire.

MÉDICATIONS DE VENTES LIBRES, PRESCRIPTIONS ET TRAITEMENTS

Peu importe la médication (Tylenol par exemple), votre enfant ne peut pas le garder dans son sac, afin d'éviter un accident.

Notre personnel doit être au courant et remplir avec vous le formulaire d'autorisation. Le ou les médicaments seront sous clé et gérés par le personnel responsable. Le personnel remplit le Registre des traitements et des médicaments quotidiennement si un médicament ou un traitement doit être pris sur les heures du camp.

CAS OÙ VOTRE ENFANT DOIT RESTER À LA MAISON

Si votre enfant a les symptômes énumérés ci-dessous, il doit rester à la maison. Si votre enfant présente un de ses symptômes durant les heures du camp de jour sans explication, vous devrez venir le chercher.

- Fièvre dans les 24 dernières heures
- Vomissements ou diarrhée dans les dernières 24 heures
- Éruption cutanée non diagnostiquée
- Maladie infectieuse qui peut se transférer aux enfants et au personnel
- Parasites ou poux

URGENCES

Notre personnel est qualifié pour intervenir en cas d'urgence.
Si votre enfant doit prendre l'ambulance, les frais vous seront facturés.

L'EXPÉRIENCE DU CAMP DE JOUR

PERSONNELS DU CAMP DE JOUR

La majorité de nos employés ont plusieurs années d'expérience en camp de jour. Ils sont familiarisés avec les lieux et connaissent leur rôle avec les enfants. Sachez qu'ils agissent au meilleur de leur connaissance en fonction de la situation. Ils ont également des journées de formations et des journées préparatoires. **Nous vous demandons d'être collaboratif, respectueux et faire preuve de civilité.**

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRE

Un suivi hebdomadaire sera destiné aux parents concernant les rappels, les points importants de la semaine et les activités spéciales programmées dans la semaine suivante.

Chaque semaine, votre enfant sera invité à participer à des activités offertes par des intervenants externes. Nous croyons qu'offrir une qualité d'animation professionnelle et variée contribue à l'apprentissage par expérience et au développement de votre enfant.

LES SAINES HABITUDES DE VIE

Le camp de jour adhère au programme Tremplin Santé qui a pour mission de soutenir le développement d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. Vous pouvez visiter le site web, qui propose des astuces, des recettes et des renseignements afin que les jeunes poursuivent leurs saines habitudes à la maison. www.tremplinsante.ca

GESTION DES OBJETS PERDUS

Les objets perdus non identifiés seront gardés au camp dans une boîte appropriée à cet effet jusqu'à la fin des camps. Nous demandons aux parents de regarder régulièrement. Tous les objets non déclarés seront donnés à des organismes de charité.

PHOTOGRAPHIES

Vu la complexité des autorisations individuelles dans un milieu de vie en groupe, aucune photographie ou vidéo ne seront utilisées pour de la publicité, de l'affichage ou partagé sur les réseaux sociaux. Elles sont non obligatoires pour le personnel.

COORDONNÉES ET CONTACTS

RESPONSABLE DU CAMP DE JOUR

Service des loisirs, coordonnatrice
Maude Boucher 418-862-1056 poste 217 loisirs@stantonin.ca

Veuillez noter que la responsable peut être sur les lieux des camps ou en déplacement et ne puisse pas prendre rapidement votre message. POUR UNE URGENCE, veuillez téléphoner à la réception du bureau municipal, 418-862-1056. Une personne se chargera de rejoindre le plus rapidement possible un responsable.

ADRESSES DES CAMPS DE JOUR 2024

CENTRE COMMUNAUTAIRE MICHEL-DESROSIERS

712, chemin Rivière-Verte

CENTRE SPORTIF

21, rue Pelletier

